

Le Langon

Entre plaine...
...et marais



**BULLETIN
MUNICIPAL**
de l'Année 2020



COVID-19

Sur le terrain, et depuis l'apparition de l'épidémie, les élus ont été à pied d'œuvre pour relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'État, informer et rassurer la population, assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique (avec le soutien précieux des agents territoriaux), pour venir en aide aux personnes fragiles et soutenir les commerçants, artisans et chefs d'entreprises.

DES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE

- Distribution, dans toutes les boîtes aux lettres du village, de plusieurs bulletins d'informations, avec les numéros d'urgence et les informations concernant la crise sanitaire.
- Diffusion sur le site internet communal de toutes les informations concernant la crise sanitaire
- Rappel des gestes barrière et sensibilisation des habitants et des agents communaux.
- Photocopie des attestations de déplacement dérogatoire.
- Distribution par les élus et mise à disposition de masques achetés par la commune et par le Conseil Départemental.
- Appel des personnes âgées, vulnérables ou isolées, pour prendre des nouvelles.
- Annulation des loyers professionnels du Bar/restaurant, de l'Auto-école, du Cabinet des Infirmières (l'Épicerie étant gérée par la Communauté de communes).

À L'ÉCOLE / À LA CANTINE

- Afin de protéger les élèves et le personnel, dans le contexte Covid-19, les rentrées se sont faites dans le respect des règles sanitaires. Un protocole sanitaire renforcé a permis d'accueillir tous les élèves à l'école et à la cantine, dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte.
- Dans l'urgence, à chaque fois, nous avons revu les protocoles d'accueil école, garderie et cantine, changé les plannings du personnel que nous remercions pour sa compétence et sa réactivité.
- L'accueil à l'école, la garderie et la cantine scolaire sont assurés dans le respect des dispositions réglementaires et des mesures prescrites par le protocole sanitaire. De manière générale, une attention particulière est apportée à l'hygiène des mains, à l'aération des espaces de classe et de restauration, à la désinfection régulière, au balisage des sens de circulation (où une distanciation a été mise en place), ainsi qu'aux plages horaires et au nombre de services, afin de limiter les flux et la densité d'occupation. Les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves ainsi que pour éviter le brassage des classes.

COÛT DE LA COVID-19 POUR LA COMMUNE

DÉPENSES

Acquisition de :

Masques tissus	990 €
Masques jetables.....	241 €
Gel hydroalcoolique	328 €

PERTE DE RECETTES

Loyers professionnels (avril-mai-juin / novembre-décembre)	3775 €
Estimation Salle Polyvalente par rapport à 2019	7100 €

Soit un TOTAL de 12 434 €

L'ÉDITO



Madame, Monsieur,

L'année 2020 s'achève. Une année difficile en raison des attentats terroristes et de la pandémie virale responsable d'une catastrophe sanitaire, sociale et économique. En raison du confinement et des mesures de distanciation, le lien social s'est rompu. Les nombreuses associations de notre commune ont dû stopper leur activité, les commerces non essentiels ont dû fermer.

J'en profite pour remercier tout le personnel communal, les enseignants et les élus qui se sont dévoués pour assurer la permanence des écoles, des services municipaux et de La Poste.

Sur le plan comptable, il est évident aussi que l'année 2020 n'a pas été bénéfique.

Néanmoins gardons foi en notre avenir. La pandémie sera jugulée et nous allons renouer le lien social qui est l'atout majeur de nos petites communes rurales.

Malgré les difficultés administratives et financières, et avec l'aide des autres collectivités territoriales, nous allons relancer les investissements :

- Poursuite de l'aménagement du centre bourg,
- Amélioration des bâtiments communaux sur le plan thermique,
- Création d'un lotissement par la finalisation de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Projets touristiques autour des étangs,
- Projets routiers et de circulation du bourg,
- Finalisation de la zone d'activité économique par de futures installations d'entreprises langonnaises,
- Finalisation du salon de coiffure pour l'automne 2021,
- Reprise du bar-tabac-restaurant au printemps 2021.

Toute notre action est tournée vers la redynamisation de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année en compagnie de vos familles tout en respectant les règles en cours.

Bonne année sous le signe du renouveau.

Alain BIENVENU
Maire de Le Langon

LE SOMMAIRE

LA COVID-19	2
ÉDITO DU MAIRE.....	3
LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS.....	4
COMITÉ CONSULTATIF / CCAS	5
LE BUDGET PRIMITIF	6
LES RÉALISATIONS 2020	7
LES AFFAIRES COMMUNALES.....	8-9
LES ANIMATIONS 2020	10
LES TARIFS COMMUNAUX / LES SUBVENTIONS.....	11
LA BIBLIOTHÈQUE	12-13
L'ANNUAIRE DU LANGON.....	14-15
LES INFOS UTILES	16-17
L'ÉCOLE ST JOSEPH.....	18
L'ÉCOLE ANDRÉ TURCOT	19
LE MOT DES ASSOCIATIONS	20-28
INFOS LOCALES.....	29
HISTOIRE DE ST GRAOUST	30-31

DE NOUVELLES ÉOLIENNES ?

Nous sommes actuellement très sollicités par 3 sociétés constructrices d'éoliennes. Elles désirent implanter 5 nouvelles éoliennes de 150 m de haut dans la plaine de Le Langon, sur la droite de la route d'Auzay, dans le périmètre touchant même la commune des Velluire-sur-Vendée.

Notre Conseil municipal, dans son nouveau règlement, a prévu la consultation de la population en cas de besoin.

Dès que la réglementation sanitaire le permettra, il sera organisé une réunion générale d'information, suivie d'un vote de la population.

Le problème nous paraît majeur, il convient donc de consulter la population.



LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE.....	Alain BIENVENU <i>Conseiller Communautaire titulaire</i>
1 ^{re} ADJOINTE AU MAIRE	Anne AIMÉ <i>Conseillère Communautaire suppléante</i>
2 ^e ADJOINT AU MAIRE	Éric LAGACHE
3 ^e ADJOINTE AU MAIRE	Marie-Claude SEILLIER
4 ^e ADJOINT AU MAIRE	Thierry ROY
CONSEILLERS MUNICIPAUX	Béatrice MARTINET / Jean-Pierre BRISSON Jacqueline ARRESTAYS / Maurice CHAUDREL Louise AIMÉ / Lionel BAUSMAYER Isabelle COLAS / Pascal CORBIN Gérard VERDON / Odile SANFAUTE

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Le Maire, Alain BIENVENU, est Président de chaque commission.

FINANCES

Anne AIMÉ *Vice-Présidente*

Éric LAGACHE / Marie-Claude SEILLIER / Thierry ROY
Jean-Pierre BRISSON / Gérard VERDON
Odile SANFAUTE

URBANISME / VOIRIE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Éric LAGACHE *Vice-Président*

Anne AIMÉ / Thierry ROY / Maurice CHAUDREL
Isabelle COLAS / Jacqueline ARRESTAYS
Lionel BAUSMAYER / Jean-Pierre BRISSON

ÉDUCATION / TRANSPORTS SCOLAIRES AFFAIRES SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES

Marie-Claude SEILLIER *Vice-présidente*

Thierry ROY / Jacqueline ARRESTAYS

DÉFENSE / SÉCURITÉ

Jean-Pierre BRISSON *Vice-Président*

Éric LAGACHE / Lionel BAUSMAYER
Pascal CORBIN / Louise AIMÉ

AFFAIRES FUNÉRAIRES / CIMETIÈRE

Maurice CHAUDREL *Vice-président*

Thierry ROY / Pascal CORBIN

ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE / TOURISME

Thierry ROY *Vice-Président*

Isabelle COLAS / Jacqueline ARRESTAYS

ANIMATION / JEUNESSE

Anne AIMÉ *Vice-Présidente*

Eric LAGACHE / Thierry ROY / Lionel BAUSMAYER
Jean-Pierre BRISSON / Béatrice MARTINET / Louise AIMÉ

AFFAIRES CULTURELLES / BIBLIOTHÈQUE

Anne AIMÉ *Vice-Présidente*

Jean-Pierre BRISSON / Jacqueline ARRESTAYS
Louise AIMÉ

INFORMATION / COMMUNICATION TELECOMMUNICATION / INFORMATIQUE

Anne AIMÉ *Vice-Présidente*

Maurice CHAUDREL / Louise AIMÉ

SANTÉ / AFFAIRES SOCIALES AFFAIRES SANITAIRES

Maurice CHAUDREL *Vice-Président*

Anne AIMÉ / Thierry ROY / Béatrice MARTINET

SPORTS ET LOISIRS

Thierry ROY *Vice-Président*

Isabelle COLAS / Lionel BAUSMAYER / Pascal CORBIN



LES COMITÉS CONSULTATIFS

Article L. 2143-2 du CGCT :

« Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués ».

Les avis émis par les comités consultatifs ne sauraient en aucun cas lier le conseil municipal.

Si vous souhaitez faire partie d'un COMITÉ CONSULTATIF, vous pouvez vous faire connaître en Mairie

1. CIMETIÈRE
2. MENUS/RESTAURATION SCOLAIRE
3. ANIMATION
4. SPORTS
5. PLAN LOCAL D'URBANISME
6. VOIRIE, CIRCULATION
7. TOURISME

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Qu'est-ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme communal différent de la mairie.

Il dispose d'un Conseil d'Administration qui est présidé par le Maire. Le Conseil d'administration comprend notamment des personnes qualifiées dans le domaine social.

Le CCAS a un budget indépendant.

SES COMPÉTENCES

- Le rôle du CCAS est d'**animer l'action sociale dans la commune.**
- Il effectue de nombreuses actions vers les parties de la population entrant dans son domaine d'intervention : aides légales et facultatives, aides aux personnes âgées, aides aux familles en difficulté...

SA COMPOSITION

Le CCAS est composé de membres du conseil municipal élus par le conseil municipal et de membres bénévoles parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

Le Président : Alain BIENVENU

Membres élus :

Anne AIMÉ / Louise AIMÉ / Jacqueline ARRESTAYS
Jean-Pierre BRISSON / Isabelle COLAS
Béatrice MARTINET

Membres bénévoles nommés :

Vice-président : Emmanuel GAUDUCHEAU

Florence GUÉRIN / Gilbert De PERCIN
Colombe VERDON / Odile DELAGE
Suzanne AUGER



Selon le règlement intérieur du Conseil Municipal, un espace est réservé dans le Bulletin à la liste d'opposition «ENSEMBLE POUR LE LANGON». Sollicités, ses membres ne nous ont pas répondu.

LES RÉALISATIONS 2020

COMMISSION URBANISME / VOIRIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX

Éric LAGACHE Vice-Président / Anne AIMÉ / Thierry ROY / Maurice CHAUDREL

Isabelle COLAS / Jacqueline ARRESTAYS / Lionel BAUSMAYER / Jean-Pierre BRISSON

BATIMENTS

CLOCHE DE L'ÉGLISE

- ▶ Remplacement du moteur 4008 €

RESTAURANT SCOLAIRE

- ▶ Remplacement Bac de récupération des graisses 4173 €

ACQUISITION MATÉRIEL

- ▶ Sèche-linge, lave-linge, informatique, vaisselle, sono..... 6963 €

RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

- ▶ Un logement du Prieuré..... 2205 €*
▶ Changement de chauffe-eau 812 €
▶ Un logement rue de la Martinière 1439 €*
** Hors prix de la main d'œuvre : travaux réalisés par les employés communaux*

VOIRIE 2020

PLATEAU «BOUT DE LA VILLE» FINALISATION EN 2020

- ▶ Maîtrise d'œuvre 1 996 €
▶ Coût des Travaux 78 552 €
▶ TOTAL..... 80 548 €

Subventions **42 840 €**
 - Amende de Police..... 17 500 €
• Contrat Vendée Territoires..... 25 349 €

VOIRIE EN COURS 2020-2021

MISE EN SÉCURITÉ VIRAGE RD30 «VIRAGE DE LA MAIRIE» ET RÉFECTION RUE DU CHAPEAU ROUGE

- ▶ Maîtrise d'œuvre 6 720 €
▶ Coût des Travaux 42 963 €
▶ TOTAL..... 49 683 €

Subvention Amende de Police..... **3 467 €**

POSE D'UN AVALOIR CARREFOUR RUE DE LA HALLE / RUE DE L'INDUSTRIE 1 323 €

SALON DE COIFFURE

- ▶ Prévisionnel 246 289 €
Subventions validées **42 840 €**
 - Fonds Régional de Développement des Communes..... 29 394 €
• Contrat Vendée Territoires..... 89 563 €

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

- ▶ Engagement 22 200 €





LA RESTAURATION SCOLAIRE

COMMISSION ÉDUCATION / AFFAIRES SCOLAIRES /
PÉRISCOLAIRES / TRANSPORTS SCOLAIRES

Marie-Claude SEILLIER Vice-Présidente / Thierry ROY / Jacqueline ARRESTAYS

PROTOCOLES SANITAIRES LIÉS À LA COVID :

► 2 SERVICES DE CANTINE

Nous avons modifié les horaires de classe de l'Ecole publique André Turcot ainsi que les services de la Cantine. Pour éviter au maximum le mélange des enfants, nous avons mis en place un 1^{er} service pour l'école publique, sans mélanger les classes, et un 2nd service pour l'école privée également sans mélanger les classes.

► L'ECOLE PUBLIQUE

Pour pouvoir assurer la distanciation physique des élèves de l'Ecole Publique lors de la pause méridienne, et en cette période hivernale, nous avons demandé à l'Amicale Laïque de mettre à disposition une salle (l'ancienne cantine) afin d'y accueillir une classe. L'autre classe repart dans la cour de l'école sous le préau si besoin.

Les classes alternent : 2 jours (lundi/mardi) à la salle de l'Amicale
2 jours (jeudi/vendredi) dans la cour de récréation

Nous remercions l'Amicale Laïque d'avoir accédé à notre demande.

► L'ECOLE PRIVÉE

Après le repas, pendant la pause méridienne, les élèves restent à la cantine, à exercer des jeux calmes ou dans la cour du château selon la météo, toujours en évitant le mélange des classes. Ensuite, ils sont accompagnés dans leur cour de récréation.

INFOS PRATIQUES

- TARIFS 2020-2021 : inchangés
- UN LIEU D'APPRENTISSAGE ET DE DÉCOUVERTE : nous proposons une fois par mois un menu-Surprise spécial "découverte du Monde ou d'une Région" : Les Etats-Unis avec des burgers, l'Espagne avec une paëlla, la Savoie avec un gratin de Crozets... Nous avons également à cœur de faire connaître différents goûts en proposant par exemple des fromages plus goûteux, comme le Brie, la Fourme d'Ambert...
- SOUCIEUX DE LA SANTÉ DES ENFANTS :
 - ⇒ La Commission Menu, composée des cantinières, des élus, des représentants des parents d'élèves des 2 écoles, élabore les menus en fonction des **produits de saison**.
 - ⇒ Conformément à la Loi E-Galim, nous continuons de proposer **tous les jeudis, un menu végétarien** : un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.
 - ⇒ Nous allons introduire dans la confection des repas des **fruits et légumes bio**.
- ANIMATIONS :
 - ⇒ Chaque mois, nous célébrons les **anniversaires** des enfants et du personnel autour d'un gâteau fait maison.
 - ⇒ Sandrine ou Emie **décore la cantine** en fonction des saisons, des événements : les enfants ont ainsi pu fêter Halloween.



TRANSPORTS SCOLAIRES

TARIFS 2020-21 :

- ⇒ Transport des élèves scolarisés sur le RPI Le Langon/Petosse : 55 €.
- ⇒ Transport des élèves scolarisés dans les établissements secondaires de Fontenay-le-Comte et de Luçon : 110 €.
- ⇒ GRATUITÉ dès le 3^e enfant transporté d'une même fratrie.

DÉCISIONS COMMUNALES

- Prise en charge de l'intégralité des frais de transport scolaire supportés par les familles langonnaises pour les élèves scolarisés sur le RPI Le Langon/Petosse.

- Prise en charge à hauteur de 50%, des frais de transport scolaire supportés par les familles langonnaises pour les élèves scolarisés dans les établissements SECONDAIRES de Fontenay-le-Comte et de Luçon.

COMMENT OBTENIR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT PAR LA COMMUNE ?

En déposant en mairie le dossier complet qui devra comprendre :

- la fiche d'inscription à retirer en Mairie
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- le justificatif de paiement fourni par Aleop

LA FÊTE DES PRIX

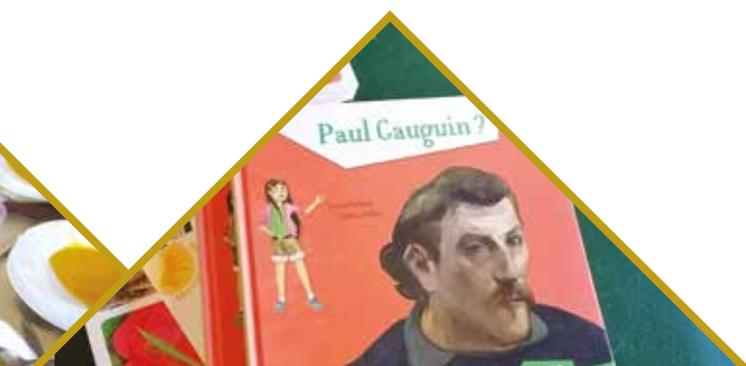
La traditionnelle Fête des Prix qui célèbre habituellement la fin de l'année scolaire a été interdite à cause des contraintes sanitaires.

C'est donc dans la cour de l'Ecole André TURCOT, en plein air, que messieurs Alain BIENVENU, Maire du Langon, et Yves-Marie BOUCHER, Maire de Petosse, ont offert des livres à tous les élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Le Langon-Petosse.

Un dictionnaire a été offert aux enfants à la porte de la 6^e.

AU REVOIR MAÎTRE FRANCIS

Ce moment a été également l'occasion de dire "au revoir" à Francis, enseignant de maternelle qui part vers d'autres horizons...



LES ANIMATIONS COMMUNALES

COMMISSION ANIMATION / JEUNESSE

Anne AIMÉ Vice-Présidente / Eric LAGACHE / Thierry ROY / Lionel BAUSMAYER
Jean-Pierre BRISSON / Béatrice MARTINET / Louise AIMÉ

LES VOEUX DU MAÎRE vendredi 17 janvier 2020

La salle polyvalente affichait complet ! À l'entrée, des documents (*composition sociologique et structurelle de la commune, présentation des comptes*) étaient mis à la disposition du public.

Après le discours du Maire, un diaporama a retracé l'activité communale et associative en 2019, puis ce fut le moment de l'accueil des 20 nouvelles familles installées sur la commune et des 7 nouveau-nés.

La cérémonie s'est terminée par des échanges autour du verre de l'amitié.



LE GOÛTER DES AÎNÉS Samedi 29 février 2020

Le traditionnel Goûter des Aînés qui s'est déroulé à la salle polyvalente, avait pour thème la Saint-Valentin.

L'animation a été assurée par Christophe NOULLET, avec l'association CRIC-CRAC. Accompagné de sa guitare, il nous a emmenés dans son univers avec ses histoires drôles et ses chansons.

En 2021, selon les conditions sanitaires, nous envisageons de reporter cette manifestation en juin ou juillet.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Ces 2 cérémonies patriotiques ont eu lieu en 2020, à huis-clos sans spectateurs, à cause des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.



LES DÉCORATIONS DE NOËL 2020

Grâce à la mobilisation des agents communaux, dans le cadre du développement durable et par souci écologique, des décorations originales ont été réalisées à bas prix, avec des matériaux recyclés.

Merci aux agents et bénévoles qui ont œuvré pour ces réalisations.

À SAVOIR...

TARIFS SALLE DES FÊTES

ÉTÉ : 1^{er} avril au 31 octobre

HIVER : 1^{er} novembre au 31 mars

CAUTION : 500 €

	GRANDE SALLE				PETITE SALLE			
	1 ^{er} JOUR		2 ^e JOUR		1 ^{er} JOUR		2 ^e JOUR	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
ASSOCIATIONS COMMUNALES	120 €	130 €	70 €	80 €	55 €	57 €	33 €	35 €
HABITANTS	140 €	150 €	80 €	90 €				
HORS COMMUNES	190 €	200 €	105 €	115 €				
CUISINE (utilisation gaz et réfrigérateur)	30 €		30 €					
COUVERTS	0,50 €/personne (commune et hors commune)							
VIN D HONNEUR	GRANDE SALLE				PETITE SALLE			
	ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
COMMUNE	65 €		75 €		40 €		42 €	
HORS COMMUNE	100 €		110 €		53 €		55 €	

GRATUITÉ :

- ⇒ Grande salle : 1 fois/an pour les associations langonnaises
- ⇒ Petite salle : uniquement réunions pour les associations langonnaises
- ⇒ ACL + Comité des fêtes + Manifestations Nationales

Remplacement de vaisselle	1 verre / 1 assiette... €
	tasse..... 1,50 €
	couvert..... 0,40 €



Les subventions regroupent les aides, en numéraire ou en nature, accordées dans un but d'intérêt général.

Elles peuvent être attribuées aux associations qui en font la demande.

Les subvention peuvent être accordées pour réaliser une action ou un projet d'investissement, contribuer au développement d'activités, ou contribuer au financement global de son activité.

L'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit mais correspond à une volonté de la commune de reconnaître tout ou une partie de l'action de l'association. Elle est votée lors du conseil municipal.

COMMENT CONSTITUER SON DOSSIER ?

En présentant la structure, le budget de l'action soutenue, le budget global de l'association et le descriptif du projet.

QUAND FAIRE SA DEMANDE DE SUBVENTION ?

Avant le vote du Budget Primitif, aux alentours du 15 février.

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES EN 2020

COOP. SCOLAIRE LE LANGON (<i>Voyage Scolaire</i>)	1 360 €
COOP. SCOLAIRE PETOSSE (<i>Voyage Scolaire</i>)	600 €
RPI LE LANGON PETOSSE (<i>Fête des Prix</i>)	500 €
BTP CFA	65 €
CHAMBRE DE METIERS ET ARTISANAT NIORT	50 €
COMITE DES FETES LANGONNAIS	1 420 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE LE LANGON	470 €
ELEVES SAPEURS POMPIERS PERTHUIS	100 €
LES COLLIBERTS Amicale des Pompiers	100 €
MFR PUY SEC	65 €
PATRIMOINE RELIGIEUX PAYS DE L HERMENAULT	100 €
PROTECTION CIVILE	100 €
SUE INFORMATIQUE	1 330 €
CRIC CRAC	200 €
CIRQUE FRICHETEAU (<i>Gratuit pour les scolaires</i>) ...	500 €
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	50 €
ALCOOLASSISTANCE	50 €
AMICALE LAIQUE DE LE LANGON	1 644 €
TOTAL	8 704 €

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE

- ▶ La bibliothèque est un service communal public **GRATUIT** destiné à toute la population.
- ▶ Elle est gérée par Nathalie HOARAU et Isabelle AUNEAU.
- ▶ **4500 livres** (albums, documents, BD, romans) sont répertoriés pour les bébés, les jeunes enfants, les ados et les adultes.
- ▶ Emprunt (gratuit) pour 4 semaines et accès à internet.
- ▶ La bibliothèque possède un budget d'acquisition annuel de 2 €/habitant : acquisition d'environ 150 livres/an. Au 2 novembre 2020, 132 livres avaient été enregistrés depuis le début de l'année, dans des genres différents et pour tous les âges.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Parc du Château

Renseignements : 02 51 53 97 90

bibliothequelelangon@gmail.com

OUVERTURES AU PUBLIC

Nathalie et Isabelle vous accueillent :

Mardi..... 16h - 18h

Mercredi..... 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Jeudi 16h - 17h30

Samedi 10h - 13h

JEUNESSE



NOUVEAUTÉS



Nos Activités actuelles et à venir...

☑ L'ACCUEIL DES CLASSES :

Habituellement, la bibliothèque accueille tout au long de l'année scolaire, les classes des 2 écoles de la commune auxquelles nous proposons des lectures et des activités autour du livre.

⇒ Depuis la crise sanitaire, il ne nous est pas possible d'accueillir des groupes. Alors pour faire écho à la citation « *Si la montagne ne vient pas à toi, viens à la montagne* », nous nous rendons dans les 2 écoles du village, ce qui nous permet de garder le lien avec les élèves.

⇒ De façon très occasionnelle, nous recevons les 2 classes de l'école de Petosse puisque l'école de Le Langon et celle de Petosse sont en Regroupement Pédagogique Intercommunal. Alors, il a été décidé qu'un des membres du personnel se rendrait une fois par mois le lundi matin, pour un échange autour des livres avec les élèves, à compter de fin novembre 2020.

☑ DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :



Durant les vacances scolaires de la Toussaint, nous avons reçu quelques élèves de CE et de CM avec lesquels nous avons partagé des lectures ainsi que divers petits jeux et présenté deux activités numériques.

Courant décembre 2020, nous devrions proposer aux élèves de maternelle et de CP (si nous ne sommes plus en

confinement), une "Heure du Conte Numérique" grâce aux ressources numériques de la Bibliothèque Départementale. Une information précise sera transmise aux familles par l'intermédiaire des écoles.

☑ DES ANIMATIONS ADULTES :

Nous élaborons actuellement notre prochaine soirée de lecture à voix haute dans le cadre des **Voyageurs du Soir** (opération mise en place par la Bibliothèque Départementale). Ce voyage se fera autour du théâtre contemporain. Le personnel de la bibliothèque et 8 bénévoles se réunissent régulièrement afin de choisir les textes qui seront lus, préparer cette lecture à voix haute, réfléchir à la mise en scène de la soirée : un bon REMÈDE CONTRE LA MOROSITÉ ambiante à base D'HUMOUR !!!

En fonction de la situation due à la Covid-19, cette soirée pourrait avoir lieu à l'extérieur dans le Parc du Château ou dans la salle polyvalente.

☑ POUR LES RETRAITÉS :

Nous réfléchissons à vous accueillir en bibliothèque à raison d'une fois par mois le lundi en fin de matinée, pour vous proposer un temps convivial composé de jeux divers (orthographe, grammaire, tests rigolos autour de la mémoire, devinettes, quiz musical...) tout ceci autour d'un peu de lecture. **Détente et rires assurés !**

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en bibliothèque ou en mairie.

☑ POUR TOUT PUBLIC :

Nous prévoyons un moment convivial autour de jeux. En effet, nous allons avoir en prêt une « **Valise de jeux coopératifs** » de la part de la Bibliothèque Départementale de la Vendée. Nous vous transmettrons un flyer début janvier, afin de vous apporter plus d'informations et de vous permettre de vous inscrire.



emedia.vendee.fr

- ▶ Des ressources numériques pour les utilisateurs des bibliothèques de Vendée
- ▶ Accédez gratuitement à de nombreux contenus en ligne.
- ▶ Renseignez-vous à la bibliothèque

L'ANNUAIRE DU LANGON

INFOS UTILES

MAIRIE LE LANGON 02 51 52 81 84
OUVERT AU PUBLIC Mardi au jeudi 8h30 - 12h30
Vendredi 14h - 17h
2^e et 4^e samedis/mois 8h30 - 12h
mairie.le.langon@wanadoo.fr www.lelangon85.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE 36 31
Place des Anciens Combattants
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h - 12h
Fermée le mercredi

ASSISTANTE SOCIALE 02 28 13 91 70
Permanence Mairie Le Langon sur RDV le 2^e mardi/mois

NOS PROS POUR VOUS SERVIR !



LES ASSISTANTES MATERNELLES

- BERLAND Guylaine 02 51 50 65 60
35 route de Fontenay
- DEVARAYEN Marie-Thérèse 02 51 52 80 76
6 rue de la Maison Neuve
- LE PICAULT Marielle 02 51 52 86 08
25 rue des Roches
- MAROTEL Nathalie 02 51 87 12 52
22 rue Jules Ferry



LES ARTISANS

- BATI REAL 85 02 28 13 07 53
Construction / Rénovation contact@batireal85.fr
- BONNAUD DUFOUR ASSOCIÉS 02 51 69 46 61
Plomberie / Chauffage / Électricité contact@bonnaud-dufour.fr
- GOURAUD Philippe 02 51 52 83 51
Peinture / Ravallement
- GP CONCEPT 02 51 52 82 39
Serrurerie / Ferronnerie d'Art
- MALVAUD CONSTRUCTION 02 51 52 82 74
Couverture / Maçonnerie / Travaux funéraires
www.malvaudconstruction.fr
- NOUVELLES ENERGIES SERVICES 02 51 52 83 29
Plomberie / Chauffage / Électricité
- RAISON TP Sarl 06 81 77 53 76
Terrassement Assainissement individuel Démolition
2 chemin du champs de Cailles raison.sarl@laposte.net
- SERVICES JARDIN PLAIRE 02 51 52 83 04 / 06 20 62 68 46
Création / Services à la personne www.plaire-paysages.com

- TRICHET CRÉATION 02 51 00 23 49
Cuisines / Aménagements www.trichet-creation.com
- DECAPTOUT 02 28 13 06 83
Nettoyage



LES COMMERCES & ENTREPRISES

- ATELIER DES PARQUES 07 86 49 45 23
Retouches confection Ameublement Ophélie BRILAUD
- AUTO ÉCOLE DU MARAIS 02 51 56 79 80
Thomas Pascal Conduite
- CAFÉ DE LA PLACE 02 51 51 08 59
- DAVID TRAITEUR *Service traiteur* 02 51 52 85 85
www.davidtraiteur.com
- L'ÉPICERIE DES MARAIS 02 51 53 91 04
Alimentation générale / Dépôt de pain / Bouteilles de gaz
Pizzas à emporter fabriquées sur place le week-end
- MARIO 06 80 73 64 44
Cordonnier / Sellier
- POMPES FUNÈBRES GRIGNON 02 51 52 81 69
- LA PAILLE EN QUEUE 06 40 22 04 13
Cuisine réunionnaise à emporter
- FACILIS IMMOBILIER 06 46 27 67 72
Virginie LECOT virginie.lecot@iadfrance.fr
- PIZZA AMBULANTE Tous les mercredis soir
- POISSONNERIE AMBULANTE 06 82 27 92 95
Camion magasin frederic.soulaud0076@orange.fr
- ROMAIN MOTOCULTURE 02 51 52 86 40
Réparation - Ventes - Locations
- *Camping* L'ÎLOT DES MARAIS 02 51 52 78 43
camping.lilotdesmarais@orange.fr
www.camping-peche-vendee.com
- *Chambres d'hôtes* LES DIMES 06 71 03 60 75
chambresdhotessudvendee@gmail.com
www.tourisme-sud-vendee.com
- *Meublée* GUILLON Bruno 06 58 53 58 66
www.tourisme-sudvendee.com
- *Gîte* BEAUREGARD 06 31 29 86 28
- *Gîte* LE CARABI 02 51 00 52 20
info@comstayinfrance.com
www.tourisme-sud-vendee.com
- *Gîte* LES ALOUETTES 02 51 52 88 73
info@vendee-vacances.fr www.tourisme-sudvendee.com



LES HÉBERGEMENTS

L'ANNUAIRE DU LANGON



- **Meublé** LE CLOSTSARINE.....06 47 56 04 55
chambredhotessudvendee@gmail.com
- **Gîte** LA MAISON FLOTTANTE.....06 48 90 56 98
chambredhotessudvendee@gmail.com
- **Gîte** LA JOLIE MAISON02 51 00 39 70



LOISIRS

- **CIRQUE MAGIC SHOW**06 22 13 03 14
Spectacle / Animation / Location chapiteau
fricheteau30@live.fr
- **CLUB PRIVÉ L'AFFINITÉ**.....06 74 28 96 17
- **ROSSIGNOL STUDIO**.....06 04 46 26 00
Cours de musique / Chants / MOA.....www.rossignol-studio.fr



SANTÉ

- **INFIRMIÈRE À DOMICILE**.....02 51 50 82 77
Peggy COVIC.....5 bis rue Jules Ferry
Permanences..... Mardi, jeudi et samedi : 8h45 - 9h15
- **CHIROPRACTEUR** Nicholas MARSDEN.....02 51 00 56 74
- **RÉFLEXOLOGUE** Lesley MARSDEN.....02 51 00 56 74
- **HYPNOSE** Elodie JOLLY06 76 09 97 55
- **MAGNÉTISEUSE** Sophie RÉVILLA.....06 09 92 38 52



SERVICES AUX ANIMAUX

- **TAXI TOUTOUS**.....02 51 52 30 89
taxistoutous@orange.fr
- **TOUCHARD Bénédicte**06 86 35 58 66
Attelage / Dressage.....benedictetouchard@yahoo.fr



VENTE DIRECTE

- **LE CHAPEAU ROUGE**06 83 09 36 02
Viande de bœuf www.saveurparthenaise.fr
- **EARL FILLONNEAU**06 31 64 00 51
Vente bovine Blonde d'Aquitaine 19 Rue des Peléesn
- **LE P'TIT LANGONNAIS** 02 51 502 87 24
Fromages de chèvres
- **PALAINEAU**02 51 53 04 99
Viande de bœuf gaeclpalaineau@gmail.com
www.vache-maraichine.org

NUMÉROS UTILES...



- **ACCUEILS DE LOISIRS**02 28 13 07 00
jeunesse@fontenayvendee.fr
Liste des 8 accueils de loisirs surwww.fontenayvendee.fr
- **ADMR de FONTENAY-LE-COMTE**..... 02 52 61 45 68
admr.nalliers@orange.fr
- **AUTORISATION DU DROIT DES SOLS**..... 02 51 53 11 90
6 rue du Château Féodal 85200 FONTENAY-LE-COMTE
contactads@fontenayvendee.fr
- **CAF** 0 810 258 510
Rue de la Lamproie..... 85200 FONTENAY-LE-COMTE
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**..... 02 28 13 07 24
PAYS DE FONTENAY-VENDEE
Allée de l'Innovation..... 85200 FONTENAY-LE-COMTE
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Mr RAULINE 02 51 53 41 41
Permanence Mairie FLC 1^{er} et 3^e mardis : 9h30-11h30
- **CORRESPONDANT OUEST-FRANCE**
Jean-Valère RABEAUX..... 06 14 73 08 29
jean-valere.rabeaux@orange.fr

- **EAU SAUR** 02 51 45 09 09
Zone Acti-Sud rue du Commerce.....85033 LA ROCHE-SUR-YON
- **EDF**..... 0 810 85 00 85
17 rue de la Sablière..... 85200 FONTENAY-LE-COMTE
- **GENDARMERIE** 02 51 69 01 43
58 av. François Mitterrand..... 85000 FONTENAY-LE-COMTE
- **MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PRÉFECTURE)**..... 02 51 50 14 20
16 quai Victor Hugo..... 85200 FONTENAY-LE-COMTE
- **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE**..... 02 51 53 67 00
33 rue Rabelais..... 85200 FONTENAY-LE-COMTE
- **OFFICE DE TOURISME**..... 02 51 69 44 99
Place de Verdun 85200 FONTENAY-LE-COMTE
tourisme@fontenayvendee.fr www.fontenay-vendee-tourisme.com
- **SERVICE ASSAINISSEMENT** 02 28 13 04 50
Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée
www.fontenayvendee.fr > Vie quotidienne > Assainissement
- **TRÉSOR PUBLIC / IMPÔT / CADASTRE** 02 51 50 11 11
Place Marcel Henri..... 85200 FONTENAY-LE-COMTE

INFOS UTILES



Mission Locale
du Sud Vendée

PAYS DE LA LOIRE

Jeunes 16-25 ans

Passer en mode *avenir* !

Mission Locale du Sud Vendée:

une seule adresse pour
tous leurs projets.



...un *métier*
qui plaît

...une *formation*
pour y arriver

...des *solutions* pour
la vie quotidienne

MISSION LOCALE SUD VENDÉE

47 rue Tiraqueau - 85200 Fontenay-le-Comte
02 51 51 17 57 - contact@mlsv.fr
www.missionlocalesudevendee.com

TRANSPORT SOLIDAIRE



UN SERVICE proposé
en partenariat avec L'ODDAS DE FONTENAY-LE-COMTE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE :

- ✓ ne disposant pas de moyen de locomotion
- ✓ ne pouvant momentanément ou durablement conduire
- ✓ pour des déplacements occasionnels, courses, rendez-vous médicaux ou personnels (sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie).

RENSEIGNEZ-VOUS auprès de votre mairie :

Nathalie HOARAU 02 51 52 81 84

TARIFS :

4 € jusqu'à 10 kms + 0,40 €/km supplémentaire

Consommez local sur maboutique.fontenayvendee.fr

La Communauté de communes investit pour doter le territoire d'une plateforme de vente en ligne qui sera dédiée aux commerçants des 25 communes.

Jusqu'à fin février 2021, les 35 000 habitants du territoire pourront consommer dans leurs commerces de proximité grâce au site :

www.maboutique.fontenayvendee.fr
où vous trouverez la liste des commerçants

Un bon d'achat de
20€

à utiliser directement en boutique
a été distribué à chaque foyer du
territoire !!

Alors n'hésitez plus :
www.maboutique.fontenayvendee.fr



Retrouvez nos informations sur :
www.fontenayvendee.fr

Pays de
Fontenay-
Vendée



30 ANS
D'EXPERIENCE

SI
SERVICES à
LA PERSONNE

50%

LOUEZ AUSSI
NOTRE MATÉRIEL
GRÂCE À

Pour un quotidien plus serein...

LOC' service

ou perso, LE GROUPE MSSV
est la réponse
à vos besoins de personnel

Vous êtes en recherche
d'activité professionnelle ?

LE GROUPE MSSV
VOUS PROPOSE
DES OFFRES D'EMPLOI
SUR MESURE !



10 bis rue de l'Ancien Hôpital
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 39 39

www.mssv.fr
accueil@groupe-mssv.fr

INFOS UTILES

PACS (Pacte Civil de Solidarité) EN MAIRIE

Pièces à fournir à la mairie :

1. Déclaration conjointe de conclusion de PACS (cerfa n°15725-01)
2. Une convention passée entre les 2 partenaires, rédigée par eux-mêmes ou par un notaire (cerfa n°15726-01)
3. Extrait d'Acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois
4. Pièce d'identité valide
5. Attestation sur l'honneur (cerfa n°15725-01)

Après avoir apporter ces pièces en mairie, un rendez-vous vous sera donné pour enregistrer votre PACS auprès de l'Officier d'État civil.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Au cours de son déplacement, le mineur doit être muni de 3 documents :

1. L'autorisation de sortie du territoire (AST)
2. Titre d'identité en cours de validité
3. Copie du titre d'identité en cours de validité du parent ayant l'autorité parentale et ayant signé l'AST



ÉPICERIE SOLIDAIRE À FONTENAY

Pour s'inscrire, le demandeur se présente en Mairie muni de ses justificatifs de ressources, du quotient familial, de sa carte d'identité ou du Livret de famille et de l'avis d'imposition. S'il remplit les conditions, la Mairie lui remettra une carte d'accès.

Au 18, rue de La Croix du Camp à Fontenay-le-Comte
Mardi 9h - 12h Jeudi 14h - 17h



AUTORISATIONS D'URBANISME

Renseignements et conseils gratuits sur RDV :

avec l'Architecte du CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

Unité ADS : 02 51 53 11 90

Hôtel Gobin « La Sénéchaussée »

6 Rue du Château Féodal

85200 FONTENAY-LE-COMTE

contactads@fontenayvendee.fr

OUVERT AU PUBLIC

Lundi au jeudi : les après-midi sur RDV

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



www.defense.gouv.fr/jdc



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques.

Les plus proches sont : **LUÇON** ou **FONTENAY-LE-COMTE**

Remplir une pré-demande sur : www.service-public.fr

CARTE GRISE (DUPLICATA ET CESSION)

sur : immatriculation.ants.gouv.fr

Des "POINTS NUMÉRIQUES" existent à la **Maison de l'Etat** (Sous-Préfecture) de Fontenay-le-Comte pour ces démarches en ligne. Possibilité de scanner et d'imprimer.

RENOUVELLEMENT PERMIS DE CONDUIRE

Vos démarches sur : permisdeconduire.ants.gouv.fr

EN CAS DE VOL OU DE PERTE

Déclaration de perte et achat du timbre fiscal en ligne.

En cas de vol : déclaration préalable auprès de la Gendarmerie.

ENTRETIEN : À SAVOIR !

TAILLE DE HAIES

- ➔ Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

ÉLAGAGE

- ➔ En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que **rien ne dépasse de sa clôture sur la rue**. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

POUBELLES ET ORDURES MÉNAGÈRES

- ➔ Les bacs de ramassage ne doivent en aucun cas rester sur les trottoirs plus de 24h.



**Vous possédez
un chien de première
ou deuxième catégorie**

Vous êtes concerné par la législation sur les chiens dangereux

Loi du 6 janvier 1999 - Arrêté du 27 avril 1999
Loi du 20 juin 2008 et ses décrets d'application

Chiens 1^{ère} catégorie

- Américain staffordshire terrier sans LOF*
- Mastiff sans LOF (boerbull)
- Tosa sans LOF

Chiens 2^{ème} catégorie

- Américain staffordshire terrier avec LOF
- Rottweiler avec ou sans LOF
- Tosa avec LOF

Vous avez l'obligation de déclarer votre chien
à la mairie de votre lieu de résidence.

L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

UNE STRUCTURE FAMILIALE

- ▶ Les maternelles et CP avec Myriam JAULIN, avec un accueil personnalisé des Petites Sections. 2 ASEM encadrent les petits.
- ▶ Les CE-CM avec Anne VRIGNON
- ▶ Un jeune exerçant une mission en Service civique anime des ateliers de soutien scolaire.
- ▶ Dans le cadre du plan "Réussite & mixité", Béatrice FAUCHOUX, professeur des écoles surnuméraire, intervient dans l'année.
- ▶ L'équipe a également la chance de compter une enseignante spécialisée à ses côtés.
- ▶ De plus, une "Aide aux devoirs" encadrée est proposée lors de la garderie.

DES PÉDAGOGIES INNOVANTES

- ▶ Afin de favoriser la réussite pour tous, l'équipe enseignante utilise des pédagogies innovantes telles que : la classe semi-flexible ou la Méthode Heuristique en Mathématiques.
- ▶ Les enfants participent tous les ans à une journée de formation aux Premiers Secours.
- ▶ L'accent est également mis sur les langues puisque les élèves bénéficient, en plus de l'enseignement habituel de l'anglais, d'une initiation à l'espagnol !



ÉCOLE SAINT JOSEPH

8 rue Jules Ferry - 85370 LE LANGON

02 51 52 80 42

stjo-langon@wanadoo.fr

HORAIRES D'ÉCOLE

Lundis, mardis, jeudis et vendredis
8h30 - 12h15 / 14h - 16h30

INFOS PRATIQUES

Scolarité20€/enfant/mois

Garderieà partir de 7h45 le matin

.....jusqu'à 18h30 avec une
Aide aux Devoirs encadrée



L'ÉCOLE PUBLIQUE ANDRÉ TURCOT

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE !

- Voilà comment nous pourrions qualifier l'année scolaire 2019-2020. L'équipe enseignante remercie toutes les familles qui ont, avec beaucoup d'engagement, accompagné leurs enfants dans le suivi du travail à la maison pendant la période de confinement. Pour chacun des niveaux, les maîtres et maîtresses ont cherché à rendre cette période la plus sereine possible dans le cadre d'une continuité pédagogique. Les enseignants tiennent également à remercier l'ensemble des personnels municipaux et les élus pour leur travail au service des élèves dans ce contexte inédit.
- Le suivi des élèves à cette rentrée se fait de façon plus resserrée pour reprendre au mieux les difficultés de chacun d'entre eux, même ceux partis au Collège. L'organisation pédagogique sur 5 classes facilite ce travail.
- Heureusement, les classes de CE2/CM1 et CM2 ont pu vivre leur classe découverte sur le thème de l'art organisée en février au Pouldu (Finistère) sur les traces de Paul Gauguin. Cette classe découverte a nourri de nombreux projets qui ont apporté aux élèves du sens à leurs apprentissages.
- Les classes de GS/CP et CE1, quant à elles, ont dû reporter leur projet de classe découverte en troglodytes dans le Maine-et-Loire.

DE NOMBREUX PROJETS

Depuis septembre, l'équipe enseignante s'engage sur de nombreux projets en s'adaptant aux conditions qui s'imposent à elle :

- Un blog dédié à la classe maternelle a été créé par la nouvelle maîtresse. Aussi, les grands ont participé à un festival de films documentaires à caractère scientifique



ÉCOLE ANDRÉ TURCOT

1 impasse du Stade - 85370 LE LANGON
02 51 53 91 02

HORAIRES D'ÉCOLE

La semaine est de nouveau sur 4 jours :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

MATERNELLE

8h45 - 11h45 / 13h15 - 16h15

ÉLÉMENTAIRE

8h45 - 12h15 / 13h45 - 16h15

INFOS PRATIQUES

Garderieà partir de 7h30 le matin
.....jusqu'à 18h30 le soir

« Parisciences » avec la projection de 2 films et l'intervention de deux scientifiques répondant aux questions des élèves en visioconférence. Une classe découverte sur une thématique « Histoire » est projetée pour le mois de mai !

- Enfin, l'ensemble des personnels de l'école tient à exprimer son soutien à la famille et aux collègues du collège de Conflans-St Honorine où un professeur a été victime d'un effroyable attentat parce qu'il était enseignant. L'ensemble des personnels fait vivre les valeurs républicaines, la liberté, la laïcité en leur donnant sens dans le travail quotidien auprès des élèves afin de lutter contre l'obscurantisme et pour construire une République unie et fraternelle, diverse et respectueuse.



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ACL - ANIMATION CULTURELLE LANGONNAISE

CONTACT Présidente : Suzanne MAROT..... 02 51 52 82 54

ADHÉSION 2021 : 8€

DEPUIS PLUS DE 20 ANS, l'Animation Culturelle Langonnaise œuvre pour le développement de la culture au travers des manifestations qu'elle organise sur le plan local.



- ▶ **LE SALON DES ARTS** qui se tient tous les ans au printemps en présence d'une vingtaine d'artistes (peintres, sculpteurs, céramistes...) et rend un hommage particulier à un artiste disparu. Les élèves des écoles publique et privée y présentent également les dessins réalisés au cours de l'année scolaire avec leurs enseignants. Le salon est ouvert au public le samedi et le dimanche, le vendredi après-midi est consacré aux scolaires.
- ▶ **LE SALON DU LIVRE** se déroule en **NOVEMBRE**, et regroupe une quarantaine d'auteurs (livres jeunesse, romans, poésies, biographies, bandes dessinées...). Le public y apprécie les échanges avec les auteurs. Le Salon est ouvert au public le dimanche.
- ▶ **SORTIE** : Tous les ans, la traditionnelle galette des Rois en janvier et sortie d'une journée pour les adhérents.

Les mesures sanitaires mises en place dans le cadre de la crise liée à la COVID-19 ont entraîné l'annulation de toutes les activités prévues par l'association en 2020.

▶ CES ACTIVITÉS ONT ÉTÉ REPROGRAMMÉES EN 2021 :

- SALON DES ARTS.....les 4, 5 et 6 JUIN
- SALON DU LIVRE.....le 14 NOVEMBRE

L'AMICALE LAÏQUE

DÉCOUVREZ NOS ACTIVITÉS sur notre site : amicalelelangon.fr

Co-Président(e)s : Katlyne CHARBONNEAU, Stéphane GIRARD,

Michel MAIRE, Aurélie MARTINEAU

- ▶ L'Amicale Laïque a vécu une période historique qui a freiné les échanges et les rencontres si essentiels à notre fonctionnement amicaliste. Pendant plusieurs mois, de nombreuses actions proposées au sein de notre association ont dû s'arrêter. On a pu regretter par exemple, de fermer les portes à nos aïeux qui se réjouissaient de venir danser pour partager des moments de convivialité. Parmi les projets annulés, on peut souligner le voyage à Guédelon qui est reporté à mai 2021.
- ▶ Mais notre association a repris vie petit à petit. En effet à partir du mois de juillet Amical'ado a permis à nos jeunes de se retrouver pour participer à la réfection d'une des salles appelée plus communément « L'ancienne cantine ». Des langonnais nous ont aussi sollicités pour louer de la vaisselle.
- ▶ Depuis la rentrée de septembre, de nouvelles activités ont commencé tout en s'adaptant aux contraintes sanitaires. Enfants, adultes, famille peuvent donc prendre du bon temps au sein de nos locaux : cours de Yoga / Marche (pour les adultes) / Club codage / Amical'ado (à partir du CM2), Club Nature / Multisport (pour les enfants), Danse traditionnelle.
- ▶ Depuis plusieurs années, l'association a très à cœur de contribuer au développement durable en permettant une attitude éco-responsable. Cette année encore, un dépôt de produits alimentaires issus de l'agriculture de proximité est mis en place sous forme de paniers (commande individuelle) de légumes secs, agrumes, poires... Des ateliers « Trucs et astuces » sont proposés cette année pour confectionner ensemble des produits maisons afin de réduire nos déchets.
- ▶ Convivialité, échange et partage sont des mots forts, synonymes de la vie de notre association.
- ▶ L'amicale laïque contribue, par ses activités, à construire une République unie et fraternelle, diverse et respectueuse, éclairée et apte au débat démocratique. Nous témoignons de notre total soutien auprès de toutes celles et tous ceux qui portent dans leur activité professionnelle, mais également dans leur engagement bénévole la volonté de développer la connaissance, l'esprit critique dans une totale liberté de penser.



AVA - ASSOCIATION VENDÉENNE D'ATTELAGE

CONTACT Président : Laurent BOBIN06 08 81 92 28

Depuis 1982, l'AVA a pour vocation de promouvoir et de "démocratiser" la pratique de l'attelage.

- ▶ **MAIS QU'EST CE QUE L'ATTELAGE ?** C'est tout d'abord une discipline reconnue par la Fédération Française d'Equitation. **Pour le loisir ou la compétition**, cette pratique consiste à « relier » un ou plusieurs équidés (très souvent de 1 à 4) à une voiture hippomobile.
- ▶ Dans le premier cas, c'est le moyen idéal de se promener en famille et entre amis, au rythme apaisant de ou des chevaux ou poneys !
- ▶ Dans le deuxième, il existe des rallys, des TREC (Techniques de Randonnées Equestres de Compétitions), des épreuves d'endurance et des concours complets. Ce sont alors 3 épreuves qui attendent les candidats :
 - le dressage, exécution de figures imposées,
 - la maniabilité, épreuve de précision entre des cônes,
 - le marathon, épreuve de vitesse en terrain varié
- ▶ **QUE FAIT-ON À L'AVA ?** Tout d'abord, l'AVA met en place des journées de **balades attelées** réservées aux adhérents. Elle participe également aux différents rallyes et randonnées locales, c'est le moment de se retrouver et de partager un moment sympathique !
- ▶ Ensuite, **l'AVA met à la disposition de ses adhérents du matériel et des équipements** qui leur permettront de se lancer progressivement dans la pratique de l'attelage.



CICL - CENTRE D'INITIATION DU CHIEN LANGONNAIS

CONTACT : 02 51 30 92 94 - 07 71 25 71 89

Mail : ecolecaninedulangon85@gmail.com

Site : ecole-canine-du-langon-85.fr

Nous sommes une association à but non lucratif régie par la loi 1901.

Vous avez envie que votre chien vous obéisse, qu'il revienne lorsqu'on le rappelle ? Venez nous voir au LANGON !

- ▶ Qu'il soit bébé ou adulte, nos éducateurs canins se chargeront de vous apprendre les ficelles du dressage de votre chien.
- ▶ Le Centre d'Initiation du Chien Langonnais est une véritable école pour votre chien : il y trouvera travail et amusement. Tout ceci dans la bonne humeur bien sûr.
- ▶ **Les cours ont lieu** : le mercredi et le vendredi de 18h30 à 19h30 et le dimanche de 10h à 11h30. 2 cours d'essais gratuits !
- ▶ Le dimanche une balade a lieu dans le LANGON pour ceux qui le souhaitent de 8h45 à 9h45.
- ▶ Nous sommes situés à côté du cimetière au LANGON.

Le Président
Dominique GEORGEON



LE BUREAU

Président Dominique GEORGEON

Vice-Président.....PatriceVAN DORPE

Trésorière Chantal SUC DESROCHES

Vice-Trésorie.....Lionel BAUSMAYER

Secrétaire.....Murielle GARNIER

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES LANGONNAIS

CONTACTS Présidente : Elodie JOLLY.....06 76 09 97 55
Secrétaire : Isabelle AUNEAU02 51 52 87 17

LOCATION DE MATÉRIEL : Nous louons des tivolis, friteuses, plancha... aux habitants de Le Langon pour les fêtes privées.

Tous les ans le Comité des Fêtes rassemble les habitants de Le Langon autour de manifestations qui plaisent et divertissent à tous les âges, de 0 à 90 ans ! Malheureusement cette année, un virus s'est invité dans nos foyers et en a décidé autrement.

- Il nous a privés de la belote, celle qui fait sortir une centaine de passionnés de cartes !
 - Il nous a privés de la Fête de la Musique, celle qui marque le début des vacances et fait déhancher les plus téméraires.
 - Il nous a privés de notre "Grillée de moquettes", celle qui a eu tant de succès en 2019 à l'occasion de la Journée du Patrimoine et que l'on avait prévu de refaire.
 - Il nous a privés de notre Marché de Noël : en effet, les autorités sanitaires nous imposent des contraintes telles, que nous manquons de moyens humains et matériels pour l'organiser au mieux.
 - C'est donc une année « blanche » pour le Comité des Fêtes Langonnais mais qui est toujours présent !!
- En 2020, nous avons investi dans de nouveaux matériels : 2 tivolis et des tables hautes de bar, plus faciles à manipuler et plus solides aussi.
- Nous avons désormais un beau patrimoine matériel que nous mettons à disposition des associations ou personnes qui nous aident à organiser nos manifestations.
 - Il est aussi possible de les louer pour vos fêtes privées ! Alors n'hésitez pas à nous les demander, les tarifs sont exceptionnels pour ce genre de matériel : tivolis 8x4 m, friteuses et plancha pro, crêpières, percolateur, plats à paëlla...
- Bien reposés en 2020, nous sommes prêts et motivés à continuer de vous faire plaisir en 2021 surtout pour notre Fête de la Musique qui aura lieu fin juin et où on espère vous retrouver nombreux pour pouvoir enfin fêter nos 10 ans ! Dès que les conditions sanitaires s'améliorent, nous prévoyons de remettre en place toutes nos manifestations.
- Nous remercions nos sponsors de cette année : RAISON TP, DAVID TRAITEUR, GMP INDUSTRIE, JARDIN PLAIRE, MENUISERIE POUPONNOT, MALVAUD CONSTRUCTION, CORDONNERIE RIMBAUD, ET EPICERIE HALLES DIS.
- Merci à la commune et à tous nos bénévoles d'être présents pour continuer d'animer ensemble LE LANGON : Jean-Claude, Isabelle, Alain, Elisabeth, Florent, Martine, Patrick, Elisa, Daniel, Holly, Nicolas, Stéphanie, Olivier, Noël, Florence, Jérôme, Lionel, Serge, Jon, Elodie
- Rappelons que le Comité est ouvert à toutes les associations et tous les habitants de Le Langon et c'est gratuit ! En attendant de nous retrouver, voici quelques photos des années précédentes.



Portez vous bien !

Elodie JOLLY, Présidente

CRIC-CRAC

CONTACT Président : Christophe NOULET 06 72 22 69 81

Mail : christophe.noulet@wanadoo.fr

CRIC-CRAC est une association d'une trentaine de musiciens du Sud-Vendée, créée en 2016.

▶ Elle regroupe des joueurs ou chanteurs, amateurs ou pro, autour du plaisir de jouer des morceaux simples, des chansons en Français et en Anglais.

▶ L'objectif est de faire se rencontrer les gens lors d'après-midi, de soirées, avec ou sans public. Ce sont des moments d'échange, de partage de connaissances autour de la musique et de la pratique d'instruments divers : guitare, piano, harmonica, basse, percussions... Pas de répétition : du jeu en direct, en suivant un leader et des grilles d'accords. Mais la crise sanitaire actuelle a beaucoup perturbé nos activités dans les salles publiques.



LE FOOTBALL CLUB LANGONNAIS

CONTACT Présidente : DELAHAYE Tiffany..... 06 86 76 82 61

Site : footballclublangonnais@gmail.com 

TOUTES LES INFOS sur : districtfoo85.fff.fr > compétitions > LANGONNAIS FC

▶ **BILAN DE LA SAISON 2019-20** : l'équipe du FCL est arrivée 2^e du classement et est montée en Division 3 pour la saison 2020/2021. Malgré une saison particulière avec l'arrêt brutal des championnats suite à la crise sanitaire le FCL est la Meilleure Défense du District de Vendée pour l'année 2019/2020 toutes divisions confondu en championnat. Grâce à cette montée et à la demande d'inscription, le club a pu créer une équipe réserve de division 5.

▶ **TRAVAUX** : durant tout l'été, des travaux d'entretien du terrain ont été réalisés avec l'aide de la Mairie et des bénévoles licenciés.

▶ **LES NOUVEAUTÉS DE CETTE SAISON 2020-2021**

• **LE BUREAU** est constitué cette saison de : la présidente Tiffany DELAHAYE, le vice-président Steve GRELAUD, le trésorier Lionel BAUSMAYER, une secrétaire Sabrina GIMON, la vice-secrétaire MORIN Aurélie, Jérôme TRICHET, membre du bureau, Emilien BOUCREUX et Thibault BOUREAU sont membres du bureau référents joueurs.

• Nous comptons **57 LICENCIÉS** dont 3 joueurs U19, 3 joueurs U17 surclassés, 14 licenciés dirigeants dont 5 femmes, 1 arbitre officiel et 1 bénévole.

• Raphaël MORIN reste entraîneur/joueur de l'équipe 1, secondé par un entraîneur adjoint M. GRELAUD Steve et M. GIMON Kévin responsable/ joueur de l'équipe 2.

• Actuellement nous sommes engagés dans le championnat de division 3 groupe F ; championnat de division 5 groupe I, la Coupe de la Loire, la coupe de Vendée, challenge de Vendée et challenge de Vendée des réserves. Nous Sommes actuellement 1^{er} au classement avec 6 points pour 2 matchs faits pour l'équipe de D3.



En raison des conditions actuelles dû au COVID 19, le club ne peut organiser autant de manifestations comme les autres années. Venez nous supporter et nous encourager tous les dimanches, vous y trouverez une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

LE FOYER CLUB LANGONNAIS

CONTACT

Président, Louis ARNOUX..... 02 51 52 80 40

Cette année a été marquée par la pandémie du Covid-19 qui a bouleversé nos vies quotidiennes. Le club est resté fermé et cela continue.

Nous espérons que la vie du club reprendra dans de bonnes conditions dès que possible. D'ici là, prenez soins de vous.



GYM DETENTE LOISIRS

CONTACTS Présidente : Christine SEIGNEURIN..... 06 30 35 88 42
Secrétaire : Nathalie MONToux..... 06 02 32 87 54
Trésorière : Nicole RAISON..... 02 51 52 82 03

Mail : gymlalangon@gmail.com 



GYM DETENTE LOISIRS propose aux adultes et aux seniors des séances de gymnastique, avec exercices cardiovasculaires, abdos, step... adaptés à chacun, en fonction des aptitudes, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

► **2 COURS COLLECTIFS OUVERTS À TOUS (hommes et femmes), Salle de l'Amicale Laïque (à côté du Château) :**

- ADULTES.....MERCREDI 19h -20h : gym ballon, relaxation, stretching, renforcement musculaire, abdos, fessiers, cuisses, step, enchainements...
- SENIORS.....JEUDI 10h - 11h : gym seniors, gym mémoire, gym d'entretien.
- Marche nordique

► **2 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES !** Inscriptions possibles en cours d'année.

► **TARIFS :** Adultes et seniors72 € + Assurance comprise + Certificat médical obligatoire





LA LANGONNAISE AGRICOLE

LE BUREAU : Président : Camille FAIVRE06 77 91 90 03
Vice-président : Thierry FAIVRE (LE LANGON)
Trésorier : Jérôme Briand (LE LANGON)

NÉEAU DÉBUT DES ANNÉES 1900, elle évolue vers sa forme actuelle en 1985. Le but de cette association est de garantir à ses membres les pertes occasionnées par la mortalité des animaux de la race chevaline (chevaux, ânes et mulets).



Une pensée émue pour Olivier VERDON, qui a su faire en sorte de pérenniser et développer notre assurance chevaline. Merci Olivier !

- ▶ Pour y adhérer, c'est simple ! Il suffit de posséder un cheval et de vouloir l'assurer contre la mortalité. Une cotisation semestrielle sera alors demandée, en fonction de la valeur estimée par le comité d'estimation de l'association.
- ▶ La Langonnaise assure environ 100 animaux de la commune, mais également des communes environnantes (peu d'associations de ce type sont encore existantes). Ces dits animaux sont donc estimés deux fois par an afin de calculer le montant semestriel de la cotisation.
- ▶ Vous avez un équidé et vous souhaitez le faire assurer, contactez nous !

OGEC DE L'ÉCOLE ST JOSEPH

CONTACT Présidente : Eugénie BERLAND.....02 51 53 04 99

Mail : eugenieberland@gmail.com

L'OGEC est un Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique.

- ▶ Tout au long de l'année, l'OGEC, association formée des parents d'élèves, œuvre avec les enseignantes et le personnel pour que les enfants de l'école puissent s'épanouir dans un environnement favorable et livrer le meilleur d'eux-mêmes.
- ▶ En donnant du temps pour l'école, les parents investis dans l'association apprennent à mieux se connaître et des liens d'amitié se tissent au fil des actions qui sont menées au cours de l'année. L'équipe de parents et les enseignantes se retrouvent environ une fois par mois pour discuter des différents points à aborder.
- ▶ Les prérogatives de l'OGEC sont en effet importantes puisqu'elle a à sa charge l'embauche des membres du personnel, l'entretien et l'amélioration des locaux, la participation aux sorties scolaires, l'achat de nouveau matériel, la gestion de la garderie...

LA PETANQUE LANGONNAISE

CONTACT Président : Patrick POUILLOT..... 06 38 41 88 40

La Pétanque est un loisir fait de convivialité et de rapprochement entre générations.



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

LES P'TITS LOUPS

Association de Parents d'Élèves du Regroupement
Pédagogique Intercommunal Le Langon / Petosse

CONTACT Présidente : Armelle GAUDUCHEAU 06 82 37 35 88

Mail : aperpilelangonpetosse@gmail.com

Une association au service **DES ENFANTS, DES ÉCOLES ET DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE**

► A QUOI SERT L'APE ?

• Notre objectif est de mettre en place des actions afin de récolter de l'argent pour aider au financement des projets pédagogiques et culturels des 2 écoles du RPI.

• L'association demande juste un peu de temps pour : se réunir et élaborer des projets, installer une salle avant une manifestation ou aider à l'organisation d'un spectacle, ou encore vendre des tickets de tombola... Et tout cela dans la convivialité, car une association c'est aussi un moyen de faire des rencontres et de passer de bons moments avec d'autres personnes : « Tout seul on va plus vite, Mais ensemble on va plus loin ! »

- Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre, que ce soit pour nous aider, lors d'une manifestation, d'une fête, d'un goûter... ou pour s'investir un peu plus dans l'association Les P'tits Loups : toute aide est la bienvenue !
- L'Association a ainsi permis de redistribuer cette année 1000 € répartis entre les deux écoles. Cet argent sert à acheter du matériel, à financer des sorties scolaires, des classes découvertes... Sans cet apport financier l'équipe enseignante aurait beaucoup plus de mal à mettre en place certains projets.
- L'Assemblée générale de l'Association de Parents d'élèves Les P'tits loups du RPI Le Langon-Petosse a eu lieu le vendredi 9 octobre. Elle a élu 12 parents au sein du Conseil d'Administration.
- En fonction de la crise sanitaire, plusieurs manifestations ont dû être annulées ou seront annulées, mais nous nous orientons vers plus de ventes...



LE TENNIS CLUB

CONTACTS Co-Président : David MALVAUD.....06 85 10 95 55

Mail : david@malvaudconstruction.fr

LOCATION POUR LES NON-LICENCIÉS :

- Pour la réservation des terrains, vous devez utiliser l'application "TENUP" sur votre Smartphone ou vous assurez sur place que le terrain soit disponible. Et pour l'accès : il faut passer prendre les clés aux différents commerces listés ci-dessous. Le club se trouve prioritaire (des compétitions...).
- La lumière dans la salle du Langon : mettre une pièce de 0,20€ pour 35 mn.

Pour accéder aux différents terrains, demandez les clés à :

LE LANGON L'Épicerie du Marais02 51 53 91 04



SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES DU LANGON

CONTACT Président : Bruno VERDON.....06 47 59 04 96

POUR CETTE SAISON 2020-2021, la Société de Chasse maintient ses effectifs avec **71 adhérents**.

- ▶ Le contexte sanitaire nous a fait annuler un certain nombre de manifestations. Mais nous tenons tout de même à remercier tous les chasseurs et leurs épouses, qui ont contribué au bon déroulement de l'ensemble des événements.
- ▶ Merci à tous les propriétaires et agriculteurs qui nous permettent de chasser sur leurs terres. Nous allons continuer, cette année, la lutte contre les nuisibles (renards, sangliers etc.). Merci de nous signaler toute présence afin que nous puissions intervenir rapidement.
- ▶ Le Président de la Société de Chasse, Bruno VERDON, reste à votre disposition pour toute information.



SUE INFORMATIQUE

ADRESSE : 1^{er} étage du Château au Langon / **Site** : club-sue.com

OUVERT le samedi matin de 9h30 à 12h

**UN CLUB POUR PARTAGER, SE PERFECTIONNER,
APPRENDRE L'INFORMATIQUE.**

- ▶ Sue Informatique a repris ses activités depuis le 3 octobre avec un protocole adapté à la crise sanitaire dans le respect des consignes de la circulaire préfectorale du 16/09/2020.
- ▶ **Une nouvelle activité La MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)** : Si vous souhaitez découvrir comment enregistrer votre voix, des instruments ou autres, nous serons heureux de vous accueillir une fois par semaine. Nous utiliserons plus particulièrement les deux logiciels Reaper et Audacity.
Le monde de la musique virtuelle est vaste, il n'est pas possible de tout connaître mais nous pensons pouvoir vous aider à y voir plus clair dans ce domaine créatif. Le Matériel dont nous disposons pour l'instant à la salle : PC, Carte son Focusrite Scarlet, Clavier maître Arturia casque Prodipe et logiciels.
Le planning des ateliers sera publié sur notre site internet club-sue.com
- ▶ **LE CLUB DU SAMEDI** est ouvert à tous les adhérents pour poser une question spécifique, résoudre un problème particulier, ou simplement rencontrer les autres membres. C'est un lieu d'échange et de partage, on y vient pour se retrouver autour de l'informatique.
Chacun peut apporter son expérience. En informatique, il y a rarement une seule façon de procéder. Tout le monde a quelque chose à apporter pour l'enrichissement de chacun. C'est sujet libre toute la matinée. C'est également l'occasion pour les personnes intéressées, de venir se renseigner sur nos activités.



LA FNACA

CONTACT Président : Georges MARTINEAU 02 51 52 85 13

NOTRE BUT EST DE SE RASSEMBLER LORS DES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES, afin de rappeler aux jeunes générations que des personnes ont donné leur vie pour défendre la patrie, lors des guerres de 1914-1918, 1939-1945 et en 1952-1962 (en Afrique du Nord).



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

TROC2TRUCS (T2T)

CONTACT : 02 51 52 84 34 / Mail : troc2trucs@free.fr / Site : troc2trucs.fr

L'ASSOCIATION TROC2TRUCS, système d'échanges et de dons entre particuliers, fonctionne maintenant depuis 7 ans sur Le Langon et aux alentours.

- ▶ **SON SITE INTERNET** (troc2trucs.fr) présente les annonces des troqueurs (ou donateurs) consultables sans être adhérent. Propositions ou recherches dans des domaines variés comme le jardinage, l'informatique, le bricolage,... mais aussi savoirs partagés, savoir-faire pour aider (+ sorties locales diverses, trucs et astuces, pas-à-pas, prêts...). Une modeste cotisation annuelle de 4€ vous sera demandée si vous désirez répondre à l'une des annonces.
- ▶ **UNE MONNAIE VIRTUELLE, "LA MOGETTE DU LANGON"**, facilite les échanges...
- ▶ **UNE PERMANENCE** a lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 18h à 20h à la salle de l'Amicale Laïque. Nous sommes là pour vous renseigner, vous expliquer le système et vous faciliter l'utilisation du site.
- ▶ **LES SERVICES DU REPAIR-CAFÉ** : Si vous avez un petit appareil électroménager en panne style grille-pain, sèche-cheveux, mixer... vous pouvez l'apporter. Roger, le webmaster, et François, le président, vous aideront (ou tenteront de vous aider) à détecter la panne et peut-être à réparer votre appareil. Il faut être adhérent de T2T pour pouvoir bénéficier de ce service.
- ▶ **RENCONTRES ENTRE TROQUEURS** : 3 fois/an, nous organisons des moments conviviaux qui permettent de nous retrouver et de tisser des liens entre adhérents : troc en direct et repas tous ensemble. Les dates des **troc-parties** sont diffusées sur le site, n'hésitez pas à vous joindre à nous lors de la prochaine !



Troquement vôtre !

UNC-AFN

CONTACT : Président : Yannick FERSAN COURT.....09 64 42 35 65

- ▶ L'association est composée d'**anciens combattants** et de la nouvelle génération combattante appelée "**Soldats de France**".



LE VENDÉE SPORT LANGONNAIS

CONTACT Président : Laurent BONNAUD.....02 51 00 52 17

- ▶ Le Vendée Sport Langonnais est un **club cycliste** affilié à 2 fédérations Ufolep et FFC.



INFOS LOCALES



CONTACT

Mail : languillechaillezaise@orange.fr
Le Président : Joseph Giraud.....06 18 20 55 37

MANIFESTATIONS

- Comme beaucoup d'associations, cette année ne fut pas la meilleure pour les manifestations habituelles et pour les nouveautés (merci Mr Covid) mais dès que nous pourrons nous reprendrons nos activités dont voici la liste.
- Assemblée générale de décembre reportée en 2021 avec les élections du bureau donc si vous voulez venir grossir notre équipe faites le savoir auprès d'un membre actuel ou sur notre page Facebook.
- Notre première Soirée Cabaret, prévue en septembre, sera reportée dès que possible.

- Nos lâchers de truites reprendront dès que nous serons autorisés.
 - L'école de pêche : les enfants attendent la reprise avec impatience.
 - Les alevinages de gardons ont eu lieu en novembre.
 - Reprise de la pêche : suivez les informations sur notre page Facebook mise à jour régulièrement.
- Prenez soin de vous et des vôtres. À très bientôt sur le bord de l'eau.

APRPH

ASSOCIATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU PAYS DE L'HERMENAULT

CONTACT

Présidente, Dominique GUENET
06 80 15 79 79

L'Association du Patrimoine Religieux du Pays de l'Hermenault vous souhaite à tous de traverser cette crise sanitaire le mieux possible et de la surmonter avec force et espérance, en attendant des jours meilleurs.

Nous reprendrons le cours normal de nos activités en 2021 : randonnées, expo, concours photo et bien d'autres choses pour votre plaisir.

En espérant vous retrouver bien vite !

La Paroisse St Martin en Plaine

Au sein du Relais du Langon, nous continuons de proposer les sacrements : baptême, éveil à la foi, préparation à la communion et à la confirmation ainsi que le mariage.

Quelqu'un visite les personnes malades et âgées ou isolées. D'autres sont engagés pour l'accompagnement des sépultures, des préparations aux messes dominicales, le secours catholique, etc.

Nous restons aussi à votre écoute :

Caroline BERLAND 4 rue des Petites Ouches Nord
Marietta VERDON 7 rue du Marais
Claudine TRICHET I rue des Petites Ouches Sud

Pour tout renseignement, s'adresser au :

PRESBYTÈRE.....02 51 00 14 22
49, rue du Commerce à L'HERMENAULT

Mails : hermenault@diocese85.org / paroisse.stmartinenplaine@orange.fr

- > Henri GAUTRON, prêtre02 51 00 14 22
- > Daniel BARRADEAU Diacre.....02 51 28 70 01
- > Nicole GAUTIER, animatrice.....02 51 00 14 22





PAGE HISTOIRE

PETIT RÉSUMÉ D'UNE RESTAURATION

LES AMIS DE SAINT-GRAOUST

EN 2005, un groupe de copains décide de remettre en état l'arceau de Saint-Graoust et son environnement, soit 15 m² donnés à la commune par la famille GALLERNEAU, propriétaire des lieux.

Abandonné depuis de nombreuses années (les dernières manifestations religieuses datant de 1940), l'endroit n'est plus qu'un énorme roncier sur un amas de pierres.

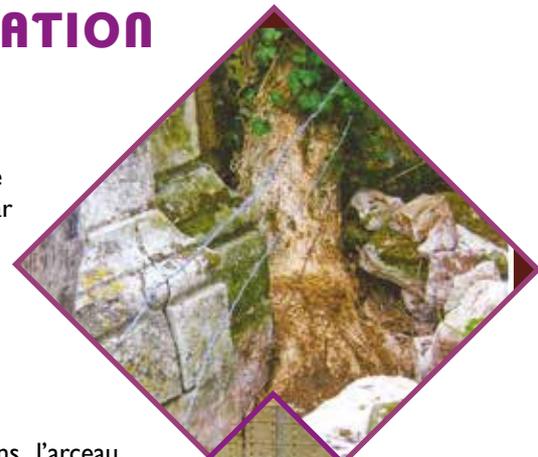
Pelles, pioches et bonne humeur font partie de la tâche.

Avec l'accord de la commune, nous nettoyons le terrain, restaurons l'arceau, construisons un muret.

La statuaire proprement dite étant classée à l'inventaire des Monuments Historiques, nous n'avions donc pas le droit d'y toucher sans l'autorisation du Conservateur en titre.

Cette autorisation obtenue, une association «Les Amis de Saint-Graoust» fut créée pour pouvoir bénéficier d'une subvention de 50 % sur les statues, le reste des frais étant financé par une centaine de familles ainsi que par la totalité des commerçants, artisans et entreprises du Langon.

L'inauguration a enfin pu avoir lieu le 5 mai 2007 !



SAINT-GRAOUST

L'HISTOIRE D'UN LIEU

L'ÉDIFICE

L'oratoire en forme d'arceau gothique abrite la statue du Saint en train de ramener à la vie un enfant mort dans les bras de sa mère.

Cet édifice se trouve à l'emplacement d'une ancienne chapelle médiévale dont proviendrait la pierre gravée d'une croix de Malte posée devant l'oratoire ; chapelle étant elle-même à proximité d'une maladrerie de fondation royale.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- En janvier 1567, pendant les guerres de Religion, les Protestants abattirent l'église paroissiale et la chapelle de Saint-Graoust.
- C'est en 1875 que le curé de la paroisse, dans le cadre de la restauration catholique du XIXe siècle, décida d'ériger un oratoire à Saint-Graoust, sur le site de l'ancienne chapelle, en réemployant certaines pierres. L'édifice attira ensuite de très nombreux pèlerins. Ce Saint avait la réputation de guérir les enfants malades et en particuliers les enfants atteints de convulsions. En bref, tous les enfants qui « grognaient ».
- Jusqu'en 1940, des processions se rendaient chaque année aux Ouches-Saint-Graoust. Les mères venaient encore y présenter leurs enfants dans les années 70 (tôt le matin ou tard le soir afin de ne pas être remarquées).

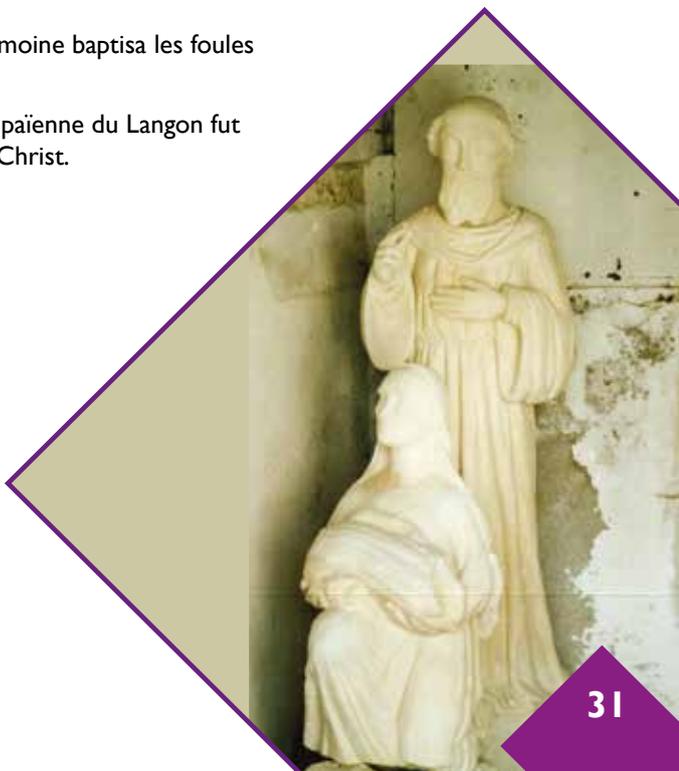
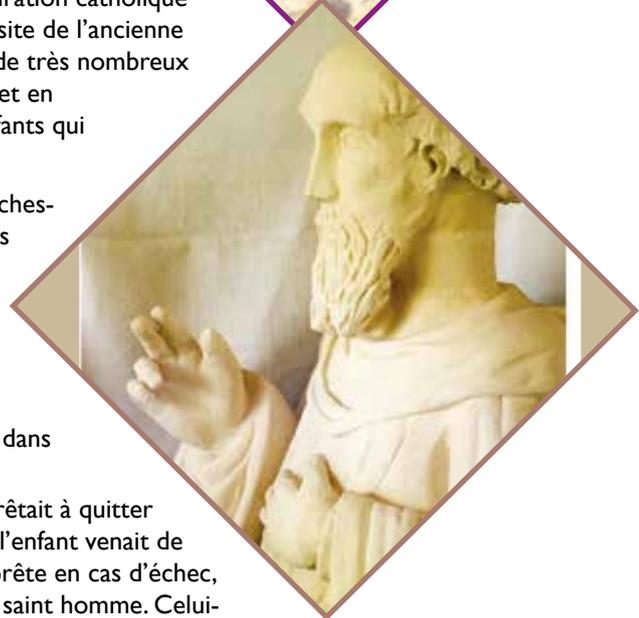
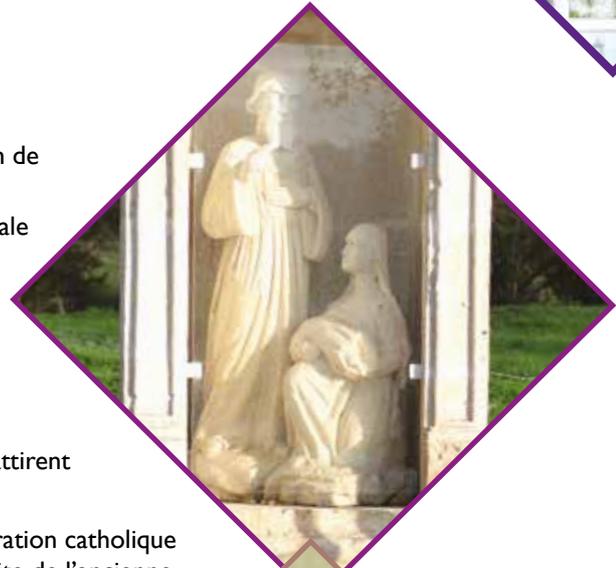
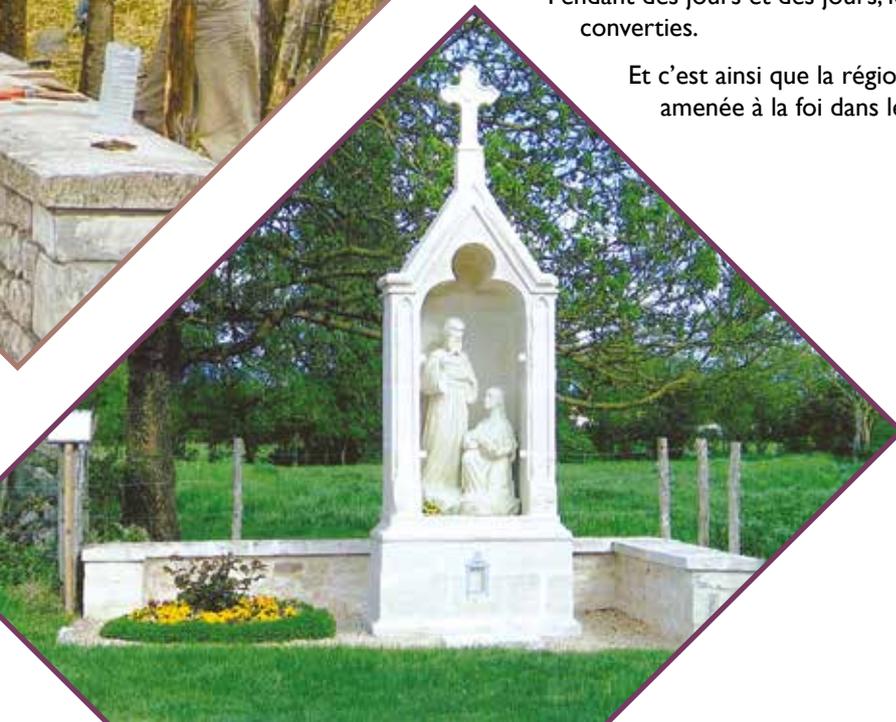
LA LÉGENDE DE SAINT-GRAOUST

Le moine, venu au Langon pour prêcher la bonne parole, vivait dans une petite hutte de branchages.

Désespérant de pouvoir convertir la population, il s'apprêtait à quitter la région quand il fut appelé auprès d'une mère dont l'enfant venait de mourir. La foule réclamait la guérison de l'enfant, prête en cas d'échec, à faire passer un très mauvais quart d'heure au saint homme. Celui-ci se mit en prière puis, de sa main droite, forme sur la poitrine de l'enfant un large signe de croix. Aussitôt, l'enfant ouvre les yeux et sourit à sa mère...

Pendant des jours et des jours, le moine baptisa les foules converties.

Et c'est ainsi que la région païenne du Langon fut amenée à la foi dans le Christ.



Le Langon

...aux quatre saisons



Bonne
Année
2021

